

Une action sociale pour l'enfance et la famille

Zoom sur le CÉSU garde d'enfants 0-3 ans et 3-6ans



Le chèque emploi service universel garde d'enfants 0-3ans et 3-6 ans pour les agents de la fonction publique sur le budget de l'Etat sous conditions de ressources en fonction du du RFR pour la garde d'enfants pendant les heures de travail à titre onéreux.



Ce dispositif, inscrit dans le champ de l'action sociale interministérielle, a pour but de favoriser le maintien de l'activité professionnelle des parents qui le souhaitent. Comme nous vous l'avions annoncé, l'UNSA a obtenu, lors du dernier CIAS, la revalorisation des CÉSU pour répondre à la demande toujours forte des besoins importants en matière de garde d'enfants.

Le barème CÉSU méritait une actualisation des montants accordés et la mise en adéquation avec le coût de la vie des fonctionnaires de l'Etat. Cette revalorisation s'effectuera sur la base de l'inflation cumulée depuis la mise en place du dispositif en 2006 soit 9 %.

Cette décision a imposé la modification des deux circulaires fixant les conditions et les montants d'attribution des CÉSU parues le 28 novembre 2011 (voir pièces jointes à ce bulletin).

-Avancées syndicales :

Les titres sont réévalués de 200 à 220 €, de 350 à 385 €, et de 600 à 655 €.

Attention : ils sont revalorisés avec effet rétroactif au 1er janvier 2011.



Eclairage

☒ Nouveau : une attestation pour frais de garde

L'agent doit à compter du 1er janvier 2012, fournir un justificatif attestant qu'il fait garder son enfant à titre onéreux durant ses heures de travail ou lors du congé maternité ou d'adoption pour un autre enfant.

☒ Sur les revenus :

Le montant de l'aide est déterminé en fonction du revenu fiscal de référence de l'année N-2 et du nombre de parts du foyer fiscal des personnes ayant la charge de l'enfant à la date de la demande.

☒ Sur la procédure :

Remplir le formulaire et joindre les justificatifs demandé qui sont à adresser à :

<http://www.cesu-fonctionpublique.fr>

L'UNSA continuera de se mobiliser pour une politique offensive d'aides aux familles, après le chèque vacances, aujourd'hui le CÉSU garde d'enfants !

à suivre...

